

DÉLIBÉRATION N°2023-24_101
du conseil d'administration de l'université de Franche-Comté

Séance en date du 28 mai 2024

7 - Validation points CFVU du 11 avril et du 16 mai 2024

Point n° 7.3 « Schéma directeur de la Vie étudiante »

La délibération étant présentée pour décision

Effectif statutaire : 36 Membres en exercice : 36 Quorum : 18	Refus de vote : 0 Abstention(s) : 0
Membres présents : 15 Membres représentés : 9 Total : 24	Suffrages exprimés : 24 Pour : 24 Contre : 0

VU le code de l'éducation, en particulier ses articles L. 712-3 et L. 712-6-1 ;
VU la délibération CFVU_2023-2024_080 de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté.

Les membres présents et représentés du conseil d'administration approuvent le Schéma directeur de la Vie étudiante.



Besançon, le 30 mai 2024

Pour la présidente et par délégation
Le directeur général des services

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Thierry Camus", is written over a horizontal line.

Thierry CAMUS

Annexe :

Annexe n°7.3.1 Délibération CFVU_2023-2024_080_Schéma directeur de la vie étudiante

Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté, Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités

Délibération publiée sur le site internet de l'Université de Franche-Comté



DELIBERATION N°2023-24_080
de la commission de la formation et de la vie universitaire
de l'université de Franche-Comté

Séance du jeudi 16 mai 2024

3. Schéma directeur de la vie étudiante

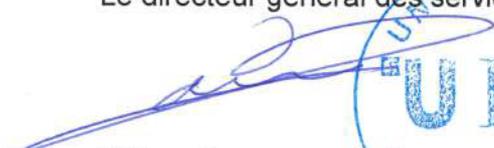
La délibération étant présentée pour AVIS.

Effectif statutaire : 40	Refus de vote : 0
Membres en exercice : 39	Abstention(s) : 0
Quorum : 20	
	Suffrages exprimés : 26
Membres présents : 14	Pour : 26
Membres représentés : 12	Contre : 0
Total : 26	

Les membres présents et représentés de la commission de la formation et de la vie universitaire de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, rendent un avis favorable sur le schéma directeur de la vie étudiante.

Besançon, le 17 mai 2024

Pour la Présidente et par délégation,
Le directeur général des services


Thierry Camus



Annexe(s) / pièce(s) jointe(s) :
-Schéma directeur de la vie étudiante.

*Délibération transmise à la Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté,
Rectrice de l'académie de Besançon, Chancelière des universités
Délibération publiée sur le site internet de l'université de Franche-Comté.*